Vol. 15 MONTRÉAL, NOVEMBRE 1918 No 11

F
5029
.4 1 P48
v.15
no.11

Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

DEC 19 1961

SOMMAIRE

		PAGE
Paul-Emile Lamarche	Léon Lorrain	3[illegible]
Charles Gill	Lionel Léveillé	22
Soir en forêt (poésie)	Albert Dreux	323
The French Language in Canada	Rev. Father L. Guertin	325
Nos études d'histoire	Benjamin Sulte	333
Les vocations sacerdotales en Acadie	A. H.-G.	334
Une veillée à l'hôpital de Ville-Marie	Marie Olivier	337
Ça devient en...zutant!	Un Sauvage	339
Jean-Baptiste	La Direction	342
Nos collaborateurs	* * *	343
Les nouveaux livres	J.-Albert Savignac	344
Avis aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal	Philippe Laganière	348

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

En 20 ans rentier !	Arthur Gagnon	348
Bilan du mois d'octobre 1918	Arthur Gagnon	349
Tableau d'honneur des organisateurs permanents	J.-Arthur Dubé	350

Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal

Abonnement annuel : Canada (Montréal excepté), 50 sous.
— — Montréal et Union postale, 60 —

Le *Petit Canadien* paraît vers le 25 de chaque mois. — Les abonnements partent invariablement du 1er janvier. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 5 sous en timbres-poste.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE MONTRÉAL

Grand aumônier: Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Président général: VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général: V.-E. BEAUPRÉ, I.C., professeur, 676, rue Saint-André.

2e Vice-président général: J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

Secrétaire général: GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

Trésorier général: JOSEPH HURTUBISE, courtier, 2, place d'Armes.

Directeurs: L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, 391, rue Saint-Hubert ; — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes ; — VICTOR DORÉ, professeur, 214, rue Berri ; — J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 11, place d'Armes ;— EDOUARD MONTPETIT, professeur, 4924 ouest, rue Sherbrooke ; — ARTHUR COURTOIS, notaire, 35, rue Saint-Jacques.

Chef du Secrétariat: EMILE MILLER, bureau I, Monument national.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ: Caisse Nationale d'Economie — Caisse de Remboursement — Compagnie du Monument national — Société Nationale de Fiducie.

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE MONTRÉAL

Vol. 15 | MONTRÉAL, NOVEMBRE 1918 | No 11

PAUL-ÉMILE LAMARCHE

C'était une tête bien française. Il voulait avoir des clartés sur tout. Esprit curieux, juste et ferme, il éprouvait un irrésistible besoin de connaître, de raisonner, de conclure. A l'époque où, grâce à des prodiges d'organisation, les fausses nouvelles et les informations colorées font le tour du monde en quatre-vingts minutes, où les braves gens sont d'autant plus facilement trompés qu'ils se croient malins, Lamarche avait, devant les affirmations généralement acceptées, un scepticisme cartésien. A l'époque où des bonshommes, que la plupart du temps nous ne connaissons même pas, pensent pour nous moyennant un sou par jour, Lamarche avait l'originalité de penser lui-même. Personne ne peut se vanter de lui avoir bourré le crâne : c'est peut-être le meilleur éloge qu'on puisse faire de son intelligence. Epris de vérité, il ne se formait une opinion qu'après étude et réflexion, et rien ne l'impatientait autant que celui qui parle sans savoir et juge sans connaître. Il avait tôt fait d'aiguiller, avec une spirituelle brusquerie, un interlocuteur dont les propos déraillaient soudain.

Il dut bien des fois réfuter les erreurs, dénoncer les mensonges, confondre les calomnies que l'ignorance, le préjugé et la mauvaise foi accumulent contre nous. Il le fit toujours avec la plus courageuse netteté, souvent avec des traits qui resteront dans notre arsenal défensif. Car il avait le don de l'image qui éclaire, de la formule qui frappe. Il ramassait sa pensée en des phrases lapidaires d'un relief puissant, tout de suite saisies et longtemps retenues par un public resté assez français, malgré tout, pour aimer les éclairs de l'intelligence. Il faisait des mots inoubliables ; de ces mots qui peignent un personnage parce qu'en le caricaturant un peu, ils soulignent ses caractéristiques, qu'un obligeant photographe s'efforcerait plutôt d'atténuer ; de ces mots qui eussent été cruels s'ils n'avaient été vengeurs, et qui jaillissaient du vieux

fond de gaîté gauloise qui est peut-être ce que nous avons conservé de plus français. Au coeur de l'Amérique anglo-saxonne Lamarche, merveilleusement pourvu des fruits de la civilisation française, en cultivait aussi la fleur : il avait le sourire.

L'un de ses anciens professeurs a rappelé de lui ce cri révélateur : " C'était un beau devoir : il était difficile ! " Et cela aussi est bien français, car cela explique la geste française au Canada, comme cela explique, sur un autre plan, la carrière de Lamarche. Sa vie publique, connue et comprise de tous parce qu'elle s'est déroulée en pleine lumière et en bonne logique, demeurera pour tous un salutaire exemple. Il avait mis sa belle intelligence au service de la race, et rien de ce qui la touchait ne le laissait indifférent. Les questions de droit constitutionnel l'intéressaient particulièrement : il se passionnait pour l'étude des textes et l'examen des faits dont l'enchaînement établit le droit que nous avons de nous développer, sur tout le territoire canadien, dans le sens de nos traditions.

Il nous a laissé une oeuvre, une doctrine politique et patriotique. De pieux amis en recueilleront l'essentiel, afin que la jeune élite canadienne-française puisse suivre, en même temps que l'exemple qu'il lui a donné, la direction qu'il lui a indiquée.

LÉON LORRAIN

CHARLES GILL

L'un de nos meilleurs poètes, Charles Gill, s'éteignait il y a quelques semaines, à l'Hôtel-Dieu, jeune encore et ayant à peine atteint à la maturité d'un remarquable talent.

Outre les parents du défunt, quelques collègues de l'Ecole Normale, où il fut professeur pendant de longues années, une vingtaine d'artistes et de gens de lettres ont fait à la dépouille du poète un cortège digne et hautain.

Charles Gill avait partagé sa vie entre la poésie et la peinture, faisant plus large part à la première, vers laquelle il se sentait impérieusement appelé : Je ne dirai pas qu'il avait l'horreur du commerçant et du bourgeois, ce qui, à part d'être un lieu commun ne rendrait pas justice à sa nature généreuse, mais que son unique ambition fut celle, propre aux véritables artistes, de survivre dans une oeuvre poétique, qui rendît en même temps hommage à son pays.

Admirablement favorisé du côté de la naissance et des avantages physiques, disposant en outre du merveilleux prestige que donne auprès des gogos et des snobs un séjour de plusieurs années à Paris, Gill, à l'âge de vingt-six ans, en 1897, trouvait devant lui une route large ouverte aux succès de salons et de tribunes. Il eût pu, je ne dis pas sans effort, car sa nature d'élite l'en éloignait, mais je puis dire sans travail briguer un poste important dans la politique, chemin facile vers les honneurs et le bien-être matériel. Il préféra n'être qu'un artiste, mais un artiste dans toute l'acception du mot. Tel il parut à toutes les phases et dans les moindres détails de sa vie, dans ses exils volontaires et prolongés de la foule, dans le choix judicieux de ses fréquentations et jusque dans le négligé de sa mise qui faisait parfois croire à de la pose.

Gill ne posait pas. Tout au plus peut-on dire que, dans ses actes comme dans son langage, sa pensée simple et vraie s'est quelquefois traduite par hyperbole.

Je me rappelle un trait que je tiens de Gill lui-même, bien caractéristique de sa nature éprise d'art.

Un soir, que, cheminant ensemble, au sortir d'une réunion de l'Ecole littéraire, nous causions mélancoliquement des conditions exceptionnellement mauvaises dans lesquelles notre jeune littérature vainement tâche à évoluer.

" Je connais ", dit Gill, un sonnet qui me valut presqu'une saisie; et il m'expliqua, la mine amusée : J'habitais un logis depuis quelques mois à peine, et j'escomptais pour acquitter mon prochain terme le prix d'un tableau que j'aurais pu facilement terminer et livrer avant l'échéance; mais voilà! j'avais un sonnet sur le métier que je ne voulais pas interrompre, ou plutôt dont la pensée m'obsédait au point que la livraison du tableau fut retardée de plusieurs jours. Quand je me présentai chez lui avec un sourire gracieux et la somme réclamée, il était grandement temps: mon impitoyable proprio me menaçait, furieux, de toutes les rigueurs de la loi.

Ceux qui sont pourtant susceptibles de le comprendre ne comprennent pas toujours que la perfection en matière d'art résulte d'un long et profond recueillement de la pensée, et que l'inspiration comme une extase place l'artiste en dehors de la vie ordinaire.

Gill avait rêvé de laisser une oeuvre imposante autant par la beauté de la facture que par le nombre. Il voulut peut-être répondre aux exigences arbitraires d'un certain nombre de nos soi-disant criti-

ques: " Donnez-nous une oeuvre de longue haleine; quelque chose à la façon d'Homère ou du Dante. " Sans se demander si une telle oeuvre était réalisable dans un pays comme le nôtre, il s'était mis au travail avec courage et passion.

Son poème, le *Saint-Laurent*, auquel il a consacré le meilleur de sa vie, reste inachevé: quatorze chants à peine sur trente-deux, que l'ouvrage devait comprendre, demeureront pour commémorer son noble effort et son vigoureux talent.

Sans vouloir apprécier d'avance une oeuvre connue seulement de quelques intimes, je ne crois pas téméraire d'affirmer que les vers de Charles Gill sont de ceux qui feront le plus d'honneur à la littérature canadienne, je devrais dire à la littérature française, ne fût-ce que pour donner le change aux suiveurs et aux sceptiques.

On veut bien que nos artistes et nos hommes de lettres travaillent sans défaillance, que, sans encouragement, dans un milieu incompatible, ils donnent des oeuvres rivalisant avec les meilleures productions du génie français,—c'est tout ce qu'on attend d'eux,—mais quand il leur arrive de publier sinon une oeuvre entière, du moins quelques tableaux, quelques poèmes de qualité supérieure, on montre peu d'empressement à le reconnaître.

Gill, comme la plupart des écrivains canadiens, eut à souffrir de cette injustice et de l'apathie des siens pour tout ce qui tient à la littérature et à l'art. Il est raisonnable de supposer que, débarrassé des préoccupations matérielles, dans un pays où existe une carrière des lettres, il eut mieux donné la mesure de ses précieuses facultés artistiques.

Il s'est en allé sans bruit, comme il avait vécu. Quelques amis ont échangé des mots de sympathie autour de sa tombe. Ce fut en somme, en ces temps de trouble et d'épreuves,un événement plutôt inaperçu. En lisant dans les grands quotidiens l'annonce de ce décès, d'aucuns se sont peut-être demandé: " qu'est-ce que c'est qu'un poète ? " D'autres, plus au courant, auront dit sans doute: " c'est un homme qui faisait des vers. " Bien peu, même parmi les plus lettrés de notre population matérialiste et pratique, ont songé avec une émotion respectueuse que le pays venait de perdre un de ses meilleurs et plus glorieux enfants.

LIONEL LÉVEILLÉ

SOIR EN FORÊT

Au pourpre crépuscule, en jets torrentiels,
La lumière tombait, cascade éblouissante,
Cependant que le soir, tenace dans les sentes,
Se mêlait au parfum des bois essentiels.

Mais, sans crainte, j'entrai dans la forêt puissante
Où flotte du passé le rêve impersonnel,
Dont le regard serein, impassible, éternel,
A vu croître et déchoir des races incessantes.

Le jour mourant jetait un arc-en-ciel d'émail
Sur le bord frissonnant du ténébreux portail
Où vécurent, jadis, des peuples plein de gloire;

Et mon coeur a frémi de tristesse et de deuil,
Devant cette nature ardente dont l'histoire
Se perd dans la chanson des vents et des bouvreuils.

ALBERT DREUX

THE FRENCH LANGUAGE IN CANADA

An address made by Rev. Father L. Guertin, C. S. C., Ph., D., D. D., Vice-President of the University of St. Joseph's College, at a session of the Educational Institute of the Maritime Provinces, in the Aberdeen School, Moncton, N. B., on Thursday, the 29th of August, 1918.

Mr. Chairman,

Ladies and Gentlemen,

Some twelve years ago I had the honor of giving an address before the New Brunswick Institute held at Chatham, and made a plea for a better study of French in all the schools of New Brunswick. Asked to speak before the Educational Institute of the Maritime Provinces, as a representative of the French-speaking people of these same provinces, I thought that I could choose no better subject than the French language, and hat he plea should be extended to all the Maritime Provinces and the whole Dominion of Canada. I beg therefore to present " A plea for a better study of French in all the schools and educational institutions in Canada. ".

Times have changed since a few years ago, and men who reflect seriously, who observe the circumstances of our modern life and look ahead into the life of tomorrow, realize the importance, the necessity, for educated men, of knowing more than one language, of knowing especially the French language, which is spoken by about thirty five per cent of the population of our fair Dominion, the language of diplomacy and intercourse between nations, a language of great educational value which opens up before us one of the richest literatures that ever existed, the language which is best known the world over by educated people.

The facilities of travelling are such in our days, that we are no longer confined within the norrow limits of a few years ago; we easily go through the different parts of our province, to the neighboring provinces, the far distant provinces of our country, and all over the civilized world. We have friends all over Canada, from Halifax to Vancouver, and today, it is just as easy to visit them on the Pacific coast as it was, not many years ago, to go over to Quebec or Montreal. A business concern of any importance has relations all over the world.

Now in this new kind of life in which we must come in contact with all sorts of people, and communicate with them one great truth naturally strikes any observer : that the man who has only one means of communications with his fellows, who has only one language at his command, is often handicapped and is generally left behind in the race by people who can use two or three languages. To attain a higher degree of efficiency, educated people no longer confine their attention to their own language and to the great languages of antiquity, but make it a point to master at least one of the important modern languages. All over Europe, in the United States, in our Dominion, in the different republics of Latin America, we find today much more attention given to modern languages. Now among the modern languages, there is not one that can excel the French language, none probably that can equal it. In an article published recently in " The Outlook " by Rear Admiral Gaspar F. Goodrich, United States Navy, we find the following: " If asked which of the languages mentioned (French, Italian, German, and Spanish), he has found must useful, he must candidly yield the palm to French, an accepted medium of diplomatic intercourse, and the foreign language most commonly spoken in society the world over. For those who seek a career under the state department or whose means and leisure allow them extended trips or halts in continental Europe French rises above the plane of mere convenience. " — Outlook, May 29th, 1918.

Please notice that this is not from the pen of a gentlemen of French origin, but from a practical American who is in a position to know,as besides English,he speaks French,Italian,German and Spanish, A little further, comparing French with German, he has this more to say: " As a language German is terribly involved and cumbersome in construction. It lacks simplicity, directness, and those clear-cut definitions in which French excels, with English a close second. " And how many other authorities could we not quote in favor of the French language, as the first of the modern languages to be mastered by educated people after their own? But if this is true for the United States and all over the world, how much more so in this Canada of ours where French in not a foreign language but one of the two official languages of the country, spoken by fully thirty five per cent of the people. And please notice that we have here a remarkable opportunity, that we can obtain not only the book knowledge, but the practical also, by intercourse with people whose language is French.

But here we meet with an apparently strong objection, a protest almost fom quite a few people. These good people having no knowledge of French, except in books, pretend that the French spoken in Canada by people of French descent, whether Acadians or French Canadians, is not the real French language, but a corrupted French, a " patois ", a jargon that cannot be understood by those who speak the Parisian French.

I read a good story not long ago on this subject. An employee of an Ottawa company was taking a message given him by telephone and seemed to have great difficulty in the French language: " But sir, said the sender, do you not understand French? " — "Oh! I understand the Parisian French, but not the Canadian " patois. ". — Ah! you understand the Parisian French, and not the Canadian patois, and you do not understand me! That is rather astonishing as I am not a Canadian, but I am a Frenchman, coming directly from Paris. " A like event happened some years ago in Quebec City, and there was no excuse to be had from the telephone which might be deficient. An American, professor in some university, visited the department of Public Instruction, and, in a language that had some vague resemblance with French, he asked two or three questions. The secretary who received him could not understand and asked if he did not perchance speak English. Then all went well. At his hotel, the American began to say: " I had been told that the French Canadians did not understand French, but I would never think it could be so true. Just imagine that at the department of Public Instruction, I could not be understood in

French. ". A French Canadian, who heard him, asked: " But who received you? " — " An old gentleman, very polite indeed, and who, happily, spoke English well. ". — " Do you know his name? " — No, but I have his card. " The French Canadian looked at the card: "You were lucky, sir, said he, with a smile, you met the only Parisian now in the department on Public Instruction, Mr. Paul de Cazes. " " Do you mean it ", said the American. " Absolutely, Mr. de Cazes came over to Canada from Paris,at the age of sixteen."—"Then,concluded the American, blushing, it is probably I who know not the French language. "

This Parisian French fad is more common than we imagine, and generally as in the examples given, it covers no real knowledge but is only as appearance. We do not pretend that the French spoken by the common people of Canada is that perfectly finished language spoken by the highly educaed people of Paris or any other part of France. But if this is a deficiency,it is a deficiency common to all languages,English not excepted. But we do pretend that our people speak the real French language, and, according to the testimony of French writers who are in a position to know, the French spoken in Canada among our common people, is better, and far better indeed, than the language of the French peasant. I beg to give just a few authorities from the vast number that could be brought forward. The first two are taken from a very good paper, prepared by J.-Thaddée Hébert, published in the form of a letter. Among the dignitaries attending the Champlain celebration at Plattsburg, New York, in 1909, was, very naturally, Mr. J.-J. Jusserand, the French Ambassador to the United States. After speaking for some time in English, he announced that he would now adress the audience in " Canadian " and immediately he continued speaking in French. Obviously his meaning was that the "Canadian" and the standard French in which he spoke were one and the same ; but the Associated Press twisted the sense of his remarks, miscontruing them to mean that the ambassador wished to make a distinction between Canadian French and standard French. On this point a dispute arose in the newspapers, which was settled by a letter from the ambassador himself; " The language or the Canadians and that of the French is the same, the French Language. I would never think that anyone could have a doubt as to my meaning, since, when I told the Canadians, that I would speak their language, I immediately spoke my own, which is the same as theirs. No doubt is possible, I had many occasions of hearing their discourses, of conversing with them; the children of Quebec and of Montreal, and those of Paris, Lyons, or Orleans, hear from the maternal lips the same sounds, the same language, the French language of which we are all proud. "

A French writer, Gailly de Taurines, writes as follows in " La Nation Canadienne " : — " Distance and time have indeed brought about between the language of the French and that of the Canadians some minor differences of pronunciation or of expression, but these differences never go beyond what we can find in France itself between the different provinces. In general we may say that the popular language of the Canadians is infinitely better and more correct than the popular language in France. "

Mr. François Veuillot, journalist of Paris, who made a tour of French Canada during last winter, who spoke to the people in many important centres, who conversed with the people. was understood everywhere, and understood the people who spoke to him : " When I was conversing with you, he writes, I thought I was still in France. "

But facts are more eloquent than words, and the experience of our young men in France where they understand perfectly and are likewise understood ; the experience of the soldiers of France, particularly of the *Chasseurs Alpins,* the socalled " Blue Devils ", in our country where they felt at home with our own people in Quebec, in Montreal and in all places,and with the French-Canadian soldiers at a camp near Toronto ; the experience of our young men and young women who serve as interpreters, who operate the telephones to link together the French troops with either the British or Americans ; these and countless other facts show conclusively that our language is the real French language, the same as is spoken in France.

As to the language of our educated men, there can be no doubt whatever, as our great speakers were received and understood in France, nay, considered as remarkable speakers, just the same as when they spoke in Quebec, Montreal or Ottawa. There has been of late years a great exchange of visits. French orators spoke in several parts of Canada, and Canadians spoke in different parts of France. Always and everywhere all were acknowledge as members of the same family, speaking the same language, the French language. We have therefore in Canada the real French, and even if our men have somewhat of a Norman or West of France accent, we can be understood wherever French is spoken and understood. Ladies and Genelemen, we have here a treasure which we should make use of ; French is like one of the natural resources of Canada, within the reach of ail Canadians of education who want to take the proper means of acquiring it — we do not need to go abroad to have the necessary practice, but we can have it right at home by a fair exchange and mutual teaching. — " I do insist that school work can never replace personal con-

tact with the foreigner in his own tongue. '' —So speaks Rear-Admiral Goodrich, U. S. N., about the learning of modern languages, and especially of French. But for Canadians, we do not need to have recourse to a foreigner but to a fellow-Canadian; we of French origin, — whether Acadians or French-Canadians, — are not foreigners in Canada but the first civilized inhabitants of the country, true Canadians one and all, and having no other country, no other home but Canada. We always entertain the greatest feeling of love for old France, we respect and honor Great Britain under whose free institutions we live as faithful British subjects, but, above all, we are proud to be Canadians; we love Canada and its free institutions, we love Canada, our home and the home of our ancestors for the last three hundred years.

Some short time ago there appeared in some paper a few remarks on a report made by a British parliamentary commission, I think, advocating a better teaching of French, and giving that language twice as much time as is devoted to any other modern language. Why not apply the same to Canada? There would be much more reason, as a great portion of the population speaks that language, and its knowledge would be useful at home just as well as abroad. French is the most important of modern languages, as we have already shown; it should be given a greater importance in our whole system of education, from the school to the university. It could, with advantage, take the place too often attributed to German, and it would be an immense advantage if this were done. Back of the German language and the so called Culture lies a tendency to Germanize the world for Germany, and too often, as has been proved, the German professors imported in the United States, in Canada and elsewhere have been purely and simply agents of the German propaganda. The same danger does not exist in the French language, as we all know, and no one can fear the democratic ideas of the French of France, or the no less democratic ideas of Loyal French people of Canada. I am sure that we would all gain greatly by more contact with French education and less with German ideas. For fear that my French traditions and blood might lead me to exaggerate, allow me to quote from '' France of today '' by Barrett Wendell, professor of English at Harvard and first lecturer on the Hyde Foundation at the Sorbonne and other French universities. The book was printed in 1907, long before the war. Speaking of the professors in French universities with whom he was in close contact, he says '' The more I saw of them the more I was confirmed in my belief that American learning would be greatly strengthened if more of our

graduate students came under French influence. The influence of German scholarship on American during the past ninety years has been admirable but perhaps excessive. '' He further speaks of ''Americans who, having studied in Germany come home no longer Americans, nor yet soundly German. '' The professor concludes as follows: '' Could our graduate students who purpose devoting their lives to teaching come into more frequent contact with the combined industry and intelligence of modern French scholarship, the American universities of the future might be at once more *solid* in attainment and more *stimulating* in atmosphere than now seems quite likely. '' This is, please remember, the statement of an eminent American, one who is in a position to know, and it can not be the result of prejudice against other people, What he said for American Universities we can readily apply to our Canadian Universities, and what he states about the future teachers we can also apply to postgraduate work in all lines. There has been too much admiration for science '' made in Germany'', just the same as for gooks '' made in Germany ''. France possesses, in its universities, wonderful facilities for postgraduate work in all lines, surpassed by no other country if equalled by one or two. But no country, I dare say, has developed all branches of knowledge to such a high degree of perfection. The French language is the key to this knowledge, for any young man who has the means and leisure to make a sojourn abroad. If my time were not limited I would tell you about a friend of mine, a graduate of McGill in medicine, who went to Paris against the advice of his professors, all of whom preferred Berlin ; how he was perfectly satisfied; how he met there one of his McGill professors, on his way to Berlin; how this professor got interested in Paris, shortened his stay in Berlin, to take lectures in Paris; how, on returning and giving the results of his observations. '' What I saw in Europe '', he could only mention what he had seen in Paris, and nothing from Berlin. I would also mention the extraordinary case of a German-American, a medical doctor who had studied for two years in Germany, who came to Paris for a few days, who was so interested that he stayed a whole year taking special studies and preferring them to all he had received in Berlin. He is now professor of those very branches in one of the great American universities on the Pacific Coast.

But we have already said too much. France can offer us all we need in higher education to improve what we have, provided we master the French language, the key that opens the door to such priceless

treasures. Let us give more importance to this language in our whole educational system. Let us begin early enough, as it becomes more and more difficult to obtain any practical result, especially for speaking, as we advance in years. It would be very desirable indeed that all provinces give the minority every possible chance of learning its own language very well, and then, with our mixed population, I would hope to see in a short time all educated men acquiring a good and practical knowledge of both English and French. But to attain that perfection which is required in the knowledge of our languages I would humbly suggest that we could have students begin before they reach the high school. Great progress has been made in the teaching of French in the high schools of New Brunswick, particularly in St. John, but might it not be possible to begin that study in grade VII, even if Latin and Algebra only begin in the high school? With such a start many young men, those who must get to work and can never reach the high school, would have a foundation that could be very useful to them, and all those who go through the high school course would attain a much higher degree of proficiency. I do not wish to criticise things as they exist. But why should all teachers be made according to the same pattern? Why exact, for instance, from the French-speaking teachers exactly the same knowledge of English language and literature as is required of the English-speaking aspirants? Could it not be possible, for the higher licenses, to have French-speaking teachers substitute a higher knowledge of French for the higher English, provided they have already acquired a good elementary knowledge of English? They certainly are not to be called to teach higher English in the high schools of the provinces.

Whatever means be adopted, let them be really effective so as to produce results. Let us try and make good use of our opportunities to acquire both French and English and let us rest assured that we shall then easily have in our country this " Bonne Entente " which can only be based on mutual respect and consideration, on knowing and understanding one another, on trying to grasp the oher people's point of view. We can have also by this knowledge of both languages easy access to two of the richest literatures of modern times, and work hand in hand for the development of this Canada of ours, under the free and democratic institutions of Great Britain.

NOS ÉTUDES D'HISTOIRE

L'histoire du Canada est écrite dans ses grandes lignes, et celles-ci ne seront guère déplacées par de nouvelles études. Le trait qui nous indique la marche d'une époque, le contour d'un événemen ou le caractère de telle et telle administration est assez bien marqué, assez conforme à l'état véritable des choses pour être accepté comme immuable.

Il y a quatre-vingts ans, nous n'en étions pas encore là. De 1790 à 1840, Perrault, Bibaud, Garneau, ont à tour de rôle fait sortir des limbes la physionomie principale de notre passé, et je ne pense pas que de nouvelles découvertes de manuscrits anciens, officiels, solides, changent la portée ou la forme du dessin qu'ils nous mettent sous les yeux, du moins dans une mesure notable. La division des époques est définitive.

Nous savons ce qu'était la colonie, de 1663 à 1675, en quoi cette période diffère des autres, quelle en était la couleur particulière, si je puis dire; et il en est ainsi pour 1676 à 1683, pour 1684 à 1715. Ces tranches de notre existence d'autrefois n'étaient pas connues avant les historiens, — tout le passé ne formait qu'un amas, une masse mystérieuse, une obscurité profonde. En travaillant ce bloc, on est parvenu à y faire entrer le jour, à y découper des figures diverses, à ouvrir des compartiments et à nous faire voir chaque chose à sa place, comme dans la réalité du temps jadis. Voilà l'oeuvre de nos historiens.

Durant telle période ce qui est le plus remarquable c'est telle chose. Chaque espace d'années, court ou long, a sa vie propre. Tout change. Tout s'oublie. L'histoire non seulement expose ces changements, mais par là même elle nous les fait connaître.

La bonne manière de s'instruire consiste à n'étudier qu'une période à la fois. Autrement il y a confusion. Il ne faut pas se presser non plus.

Si je rencontre un lecteur qui sait faire la différence entre une époque et l'autre, je le déclare instruit, car il a un fonds sérieux et il peut jouir de ses connaissances. Il est comme celui qui dirait: mon bisaïeul, cultivateur, je sais son histoire; mon aïeul, forgeron, je sais son histoire; mon père, menuisier, je sais son histoire. En tel temps se passait telle chose importante, qui ne s'est jamais renouvelée.

Nous sommes loin de l'ignorance, qui ne voit en arrière que ténèbres et chaos. Ceux de mon âge ont vu, de 1840 à 1850, la lutte pour obtenir le gouvernement responsable. Ils se rappellent très bien que, de 1850 à 1866, le pays était occupé de questions toutes différentes.

De 1867 à 1880, le changement est aussi marqué que possible, mais après 1880 c'est une autre scène encore, et cela continue.

Transportez-vous dans les temps éloignés, vous aurez des spectacles analogues par la variété, sous aucune ressemblance entre eux. Voilà le roman, voilà l'histoire, voilà le drame en cent actes, et nous devrions connaître chacun de ces actes qui est un tout par lui-même, bien que rattaché à ce qui le précède et à ce qui le suit.

Du désordre historique, de l'inconnu, du fouillis de tant de faits lointains pour nous, les historiens ont tiré des renseignements, ont placé chaque article en son lieu, ont encadré, fait des ensembles, en un mot, ils ont répandu la vie et la lumière partout, sur les faits principaux.

Il nous reste à descendre dans les endroits restés obscurs et à projeter de la lumière sur les détails. La génération actuelle a de l'ouvrage devant ses yeux, en quantité. Je lui souhaite plein succès.

BENJAMIN SULTE

LES VOCATIONS SACERDOTALES EN ACADIE

Chaque semaine, nous apprenons quelque nouvelle manifestation de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, en Acadie. C'est la consécration des familles, des paroisses, des oeuvres nationales —*l'Evangéline*, par exemple — au Sacré-Coeur. On veut qu'il règne sur les individus et les associations. Bientôt, espérons-le, les Acadiens voudront qu'il soit le Roi de leur nationalité toute entière, et à leur prochain congrès national, au berceau même de l'Acadie, sur le sol béni de l'ancienne église de Grand-Pré, ils se consacreront au Sacré-Coeur comme nation.

A Jésus par Marie, telle est la devise de tout vrai catholique, devise qu'il doit réaliser dans la pratique de la vie. L'Acadien a le culte de Marie : il fait profession nationale d'honorer, d'aimer et de servir sa patronne et sa mère. Il salue son drapeau aux trois couleurs mariales, symbole de pureté dans la foi et dans les moeurs, d'espérance et de charité, et à l'étoile, symbole d'union dans l'amour du pape, c'est-à-dire de l'Eglise, à l'amour de Marie. Son drapeau, il le salue au chant de l'hymne à la Vierge Immaculée, " Etoile de la mer, Mère d'un Dieu et Vierge toujours. " Il est donc temps, grand temps, que la nationalité acadienne se laisse conduire au Sacré-Coeur, par sa Mère.

Ce sera un beau jour, celui où se réalisera ce voeu, car cette consécration sera une preuve de plus que l'Acadie, en acceptant publiquement le règne de Notre-Seigneur, veut entrer dans les sentiments de son Sacré-Coeur.

Ces sentiments, nous les connaissons déjà: ils sont tout entiers dans le *Sitio* de l'Evangile. La nation qui se consacre au divin Coeur doit avoir soif des âmes, — en avoir soif pour les sauver. Jusqu'ici nous ne pouvons pas dire que nous avons été une nation d'apôtres. Sans doute nous pouvons invoquer bien des raisons à cela; il n'en est pas moins vrai que nous n'avons même pu nous suffire à nous-mêmes et que des prêtres du Québec et de la vieille France ont dû venir exercer parmi nous leur zèle sacerdotal. Mais bientôt sonnera l'heure où, ni les Français ni les Canadiens ne pourront continuer à évangéliser l'Acadie. Car on les appelle ailleurs. Malgré les vocations sacerdotales nombreuses dans la province de Québec, on a écrit que " dans les diocèses de Rimouski, de Témiscamingue et de Mont-Laurier surtout, un bon nombre de prêtres de plus pourrait trouver place. "

" Nous croyons, ajoute le même auteur, que la France possède une sève chrétienne assez abondante et assez généreuse pour se suffire à elle-même, quand la guerre sera finie; mais il est certain qu'elle ne pourra plus envoyer, pendant bien des années, un aussi grand nombre de missionnaires dans le monde entier. " La chose est facile à comprendre, quand on se rappelle qu'en France la guerre a déjà fait disparaître plus de 3 000 prêtres. Sans doute, ce sang de prêtres-héros fera lever une abondante moisson d'ouvriers apostoliques, mais ces nouveaux prêtres devront tout d'abord, et pendant de longues années encore, donner exclusivement les soins de leur ministère aux fidèles de leur pays.

En présence de ces faits, l'Acadie ne doit plus compter sur les prêtres du Québec et de France pour les oeuvres du ministère. Il lui faut apprendre à se suffire à elle-même, et pour en arriver là, il lui reste encore du chemin à parcourir. Mais à un peuple aussi franchement catholique que le nôtre, il ne suffit pas de se pourvoir de bons ouvriers apostoliques : il lui faut des ambitions plus hautes et plus vastes. " Il semble, a-t-on écrit, que dans la situation religieuse actuelle, il y a pour le Canada français, une manifeste invitation à saisir la croix tombée des mains de la France blessée et meurtrie, afin que la Nouvelle-France, sortant de sa trop longue torpeur, continue dans le monde la prédication de l'Evangile, que la vieille France a été momentanément obligée d'interrompre. " L'Acadie est bien cette France nouvelle autant que la province de Québec. On peut se demander quand pourra-t-elle, comme sa mère, envoyer ses enfants évangéliser les peuples. Lorsque cette heure bénie aura sonné, elle devra commencer par le Canada. Dans les provinces de l'Ouest, on réclame aussi des missionnaires pour les nombreux émigrants venus de tous les pays d'Eu-

rope. Dans l'immense territoire du Kéwatin, il n'y a qu'une quinzaine de missionnaires, dont les postes sont distants de 150 à 200 milles les unes des autres. Dans le long vicariat du golfe du Saint-Laurent, il y a tout juste treize missionnaires, dont l'un a presque 300 milles de mission à parcourir. Ce territoire, d'ailleurs, est peuplé en grande partie d'Acadiens, et les missionnaires d'Acadie seraient là encore tout à fait chez eux.

Et quand le Canada serait abondamment pourvu de missionnaires zélés, le monde entier offrirait encore un vaste champ ouvert aux dévoûments apostoliques. On nous dit que la population du globe aujourd'hui est de 1 600 000 000. Sur ce nombre, il y a plus de 265 millions de catholiques à conserver, 300 millions de schismatiques à convertir, et plus d'un milliard de païens à évangéliser. C'est le cas de dire que la moisson est immense, mais que les ouvriers sont peu nombreux, puisque les prêtres du monde entier se chiffrent par 250 000 seulement.

Et comment arriverons-nous à multiplier le nombre des prêtres en Acadie? Par une culture intense des âmes, de toutes les âmes d'abord, et en second lieu des âmes d'élite. Les populations acadiennes ont une grande foi, c'est un fait reconnu ; mais peut-être manquent-elles un peu trop de grande piété et surtout de dévouement apostolique. Elles en sont capables pourtant, puisque ce sont des âmes françaises; mais elles ne savent pas assez que, pour être chrétien dans toute la force du mot, il faut une piété forte et persévérante: elles ne se savent pas capables d'être apôtres parce qu'on ne leur a pas fait assez prendre conscience de leurs forces. Que de fois avons-nous tous entendu dire : " Je ne suis pas digne d'être prêtre ", ou bien de la part des parents: " Ce serait un trop grand honneur pour nous que d'avoir un fils prêtre. Nous ne méritons pas cette grâce. " Là-dessus, on se repose et l'on ne fait rien pour mériter davantage la grâce du sacerdoce. Il faut apprendre à nos Acadiens à réagir contre cette apathie. Disons-leur qu'ils sont issus d'une race d'apôtres et qu'il est de leur devoir de le devenir eux-mêmes, pour ne pas faire mentir leur sang. Il faut amener chaque mère de famille acadienne à dire comme cette autre mère: " Mes autres enfants, je les élève de mon mieux et sans trop de difficulté; mais celui-ci, je ne sais comment l'élever assez bien: il veut être prêtre. " Quand les mères acadiennes auront acquis cette mentalité, quand, tous les jours, elles demanderont à Dieu de choisir un de leurs fils au moins, pour en faire son prêtre, alors les curés et les vicaires des paroisses acadiennes pourront cultiver ces âmes d'élite, les âmes de futurs prêtres, et développer chez elles les ambitions du dévouement et de l'apostolat.

Dans maintes circonstances, ils devront y aller de leur bourse après y être allé de leur direction ; mais ils seront heureux de le faire, parce qu'ils savent le prix des âmes qui ont coûté le sang du Sacré-Coeur, et qui s'achètent par le ministère sacerdotal. Un prêtre canadien mourait après quarante années de ministère, sans une trop grande crainte des jugements de Dieu, disait-il, surtout parce que, pendant ces années de vie sacerdotale, il avait aidé et favorisé la vocation de quarante prêtres et séminaristes. Un prêtre par an ! Quel bel exemple de zèle apostolique ! C'était là, sans doute, la plus belle et la plus grande preuve de son amour pour le Sacré-Coeur.

A. H.-G.

UNE VEILLÉE À L'HÔPITAL DE VILLE-MARIE

Tout était calme à Ville-Marie, en ce beau soir de septembre 1672. L'arrivée encore récente du comte de Frontenac, comme gouverneur de la colonie, avait rassuré les esprits les plus inquiets. Les Iroquois, sentant leur maître, différaient leurs projets de vengeance. Aussi les quelques malades qui se trouvaient à l'hôpital Sainte-Famille avaient-ils été blessés dans de rares escarmouches, d'ailleurs sans importance.

Or ce soir-là mademoiselle Mance, avant de commencer sa veille, se promenait dans l'enclos. Sa démarche, bien qu'alourdie par l'âge et les peines, n'en restait pas moins majestueuse ; sa figure énergique et habituellement sereine était en ce moment voilée de mélancolie.

Des nouvelles venues de France avaient fait surgir dans sa mémoire tout un monde de souvenirs, et ce passé émouvait celle que des alarmes n'avaient pas troublée. Marguerite Bourgeoys arrivée depuis peu de France, où elle reçut de monsieur de Maisonneuve un bon accueil, lui avait raconté son voyage.

La fondatrice de l'Hôtel-Dieu soupirait en songeant au collaborateur d'autrefois, forcé par l'intrigue et la jalousie à prendre sa retraite. Comme il doit regretter, pensait-elle, son cher fort de Ville-Marie qu'il aimait tant, où il aurait voulu mourir. Justement, songeait-elle, ma chère soeur Bourgeoys me disait hier qu'il avait fait construire et meubler une cabane à la façon de nos sauvages, pour y loger ceux qui pourraient lui venir de Montréal. Ainsi donc, il s'est ménagé une retraite canadienne dans son jardin de la rue des Fossés Saint-Victor.

Et Jeanne Mance songeait, cependant que le crépuscule achevait de se fondre dans la nuit. En comparant les jours héroïques du midi

de sa vie aux jours solitaires et tristes de son crépuscule, peut-être venait-elle de pressentir l'oubli profond qui enveloppe les disparus comme les ténèbres couvrent la terre. Elle se ressaisit aussitôt: " Je ne suis point venue chercher la gloire humaine, murmura-t-elle, vaquons à nos devoirs de charité. "

Quelques instants plus tard, mademoiselle Mance, redevenue sereine, se trouvait auprès d'un patient de l'hôpital. C'était un des plus vieux soldats de la place, blessé maintes fois, et que deux flèches iroquoises mettaient à deux doigts de la mort.

Compatissante, la douce fondatrice lui offrit un peu de vin. Il refusa en disant: " Vous savez bien, mademoiselle, que je n'en bois jamais.

Vous êtes aussi abstème qu'un anachorète, mon ami; mais, croyez-m'en, ce cordial vous ranimera !

Oh mademoiselle, je ne puis plus y goûter, je l'ai promis; je ne l'ai que trop aimé autrefois.

Incrédule, Jeanne Mance souriait...

Ce n'est que trop vrai. Bien plus, je connaissais tous les marchands de vin de Paris, il y en avait quarante-et-un. Lorsque M. le comte, chez qui j'étais en service, m'envoyait quérir quelque chose ou mander quelqu'un tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre, je ne manquais pas de visiter l'auberge.

C'est ainsi qu'un jour j'entrai dans celle de Marie Rousseau. C'était une petite femme maigre, toujours pauvrement vêtue, pâle, dont les yeux seuls avaient de la vie; mais elle les tenait presque toujours baissés.

Derrière son comptoir elle servait les clients avec diligence, disant à celui-ci un mot aimable, faisant à celui-là un reproche, mais un reproche mêlé de douceur et d'équité. Mon tour arrivé, elle me parla de Dieu, de la pénitence, de la vie future. Sans en rien dire, je promis de m'amender et sortis de l'auberge tout autre. A quelque temps de là, je partis pour le Canada, et depuis, jamais plus je n'oubliai ma promesse. Mais je ne parle que de moi; vous avez peut-être connu mademoiselle Marie Rousseau ?

— Connue et estimée, monsieur, je lui dois beaucoup; c'est elle qui triompha de mes dernières hésitations à passer en Nouvelle-France. Le bon M. Olier l'avait en grande vénération. C'est une extraordinaire vocation que celle de garder l'âme recueillie d'une contemplative, dans une bruyante auberge de la capitale... Mais vous êtes las, mon ami, reposez-vous.

Assise dans un fauteuil, la noble hospitalière songeait. Son regard

plongeant dans le passé y retrouvait toutes les âmes qu'elle avait connues, fortifiées, animées, liées les unes aux autres, telle une longue chaîne qui la reliait à sa petite ville de Nogent-le-Roi, au jour béni où commença son apostolat.

Peut-être entrevoyait-elle aussi dans l'avenir l'aube rayonnante et éternelle où montent les âmes d'apôtres, les âmes de lumière ?

MARIE OLIVIER

ÇA DEVIENT EN...ZUTANT !

Je prie mes lecteurs canadiens-français d'excuser ce mot de *Parisian French*. Il est destiné à me recommander au public anglo-saxon, en lui prouvant ma compétence dans la langue si chère à son coeur. J'ai même été sur le point de me servir d'un mot plus énergique,encore plus *Parisian* et commençant également par *en*... Mais ce mot, bien qu'il ait été adressé aux Anglais par un général célèbre dans une circonstance mémorable, a le défaut de n'être admis dans la bonne société ni en France ni au Canada. Contentons-nous donc de leur dire qu'ils sont parfaitement *enzutants*, avec leur manie du *Parisian French* et avec leur prétendue distinction entre la langue française et le parler des Canadiens français.

Je dois commencer par les avertir que, tout sauvage que je sois... devenu, je suis cependant né en France ; j'y ai fait mes études, primaires, secondaires, et même un peu supérieures ; j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, et depuis, j'y suis retourné quelques fois.

Donc, je dois connaître la langue française, au moins aussi bien qu'eux. Or, depuis plus de trente ans que je vis au Canada, je n'ai jamais pu découvrir de différence entre le prétendu *patois* canadien-français et le véritable français. Si, cependant, une petite différence, que j'ai constatée dès mon arrivée au Canada : c'est que le peuple de la province de Québec parle un français beaucoup plus *académique* que le patois en usage parmi n'importe quelle population des campagnes françaises, et surtout que l'argot employé par les ouvriers des villes de France, y compris ceux de Paris. Voilà la constatation désintéressée d'un Français de France ; et peut-être que nos Ontariens seront assez bons pour me concéder que je connais un peu ma langue maternelle.

Je vous avoue que, dès l'apparition de ce canard du *patois* canadien, je me suis attendu à voir se lever, pour lui couper les ailes, quelqu'un de mes nombreux compatriotes établis au Canada. Mais, sans doute que, comme moi, ils l'ont jugé trop ridicule pour lui faire l'hon-

neur de le prendre au sérieux. Nous avons cru qu'il suffisait d'en rire et de s'en moquer; ainsi que, pour ma part, je n'ai pas manqué de le faire, chaque fois que l'occasion s'est présentée de parler du *Parisian French* de nos bons amis de Toronto. Il est évident que sir Max Aitken, en inventant le *Quebec patois,* et en permettant à ce canard de prendre sa volée dans un livre à estampille officielle, a montré qu'il est un imbécile doublé d'un malhonnête homme; et les Anglo-Saxons du Canada et des Etats-Unis prouvent, en lui emboîtant le pas, qu'ils ne sont que des ânes ignorants ou de ridicules fantoches. Il nous est donc bien permis à nous, Français de France, de faire des gorges chaudes de leurs inventions saugrenues.

Mais il paraît que ce canard a la vie dure, et que le ridicule ne suffit pas à le tuer. On ne peut plus ouvrir un journal ni une revue sans le rencontrer sous une forme ou sous une autre. Pour moi, ça finit par me donner sur les nerfs. Ca devient *en...zutant.*

Car enfin, bien que mon village natal ne soit qu'à quelques lieues de la partie bretonnante de la Bretagne, je n'ai jamais pu converser sans interprète avec un de mes compatriotes ne parlant que le breton: en Provence, j'ai eu beau ouvrir les deux oreilles, je n'ai jamais pu savoir ce que se disaient deux Provençaux conversant dans la langue d'oc; arrivé au Canada, il m'a fallu travailler ferme avant de pouvoir parler et comprendre le Montagnais et le Cris; et, bien que j'eusse appris l'anglais dans mon collège, et que la lecture de Shakespeare et de W. Scott me fut aussi facile que celle de Corneille et de Bossuet, il se passa un certain temps avant que je pusse comprendre quelque chose à la sorte d'anglais dont on use dans l'Ontario et dans l'Ouest. Mais, pour le *Quebec patois,* je l'ai compris du premier coup. En mettant le pied sur le quai de Montréal, je commençai à converser avec les ouvriers du port, aussi facilement que je l'avais fait avec ceux de Dieppe en quittant la France, et beaucoup plus facilement que je n'ai pu le faire avec des paysans lorrains ou avec des Wallons de Belgique. J'en ai conclu que les Canadiens français parlaient la même langue que moi, et je serais curieux de savoir ce que les *savants* américains et anglo-canadiens ont à objecter à cela.

Je prie mes compatriotes français établis au Canada de joindre leur témoignage au mien, toutes les fois que cela leur sera possible. Il est absolument indispensable de faire comprendre aux gens de Toronto et d'ailleurs que les meilleures plaisanteries sont les plus courtes. Or, celle-ci a tellement duré qu'elle en est devenue insupportable.

UN SAUVAGE

L'INDUSTRIE DU JOUET

Un concours-exposition ouvert par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, jusqu'au 20 décembre prochain.

L'industrie du jouet est-elle possible en notre pays ? Plus d'une fois, et particulièrement au cours de ces dernières années, des publicistes, quelques industriels et la Chambre de Commerce de Montréal, se sont posé cette question, intéressante à plus d'un titre.

C'est l'abondance de la main-d'oeuvre qui a permis de développer cette industrie, dans certaines régions d'Europe. Chez nous, le retour de la paix, qui amène la fermeture des usines à munitions, le licenciement prochain de l'armée, et surtout l'obligation de trouver pour nos blessés et nos mutilés des emplois en rapport avec leurs incapacités physiques, rendra possible l'établissement de la petite industrie. Par ailleurs, on vante avec raison le bon goût, l'adresse et l'esprit inventif de l'ouvrier canadien-français. N'est-il pas vrai que beaucoup des matières premières que demande cette industrie se trouvent en abondance dans notre pays ?

Le moment semble donc venu de chercher à implanter dans nos villes — et pourquoi pas dans nos campagnes ? — la fabrication du jouet. Ne laissons pas s'échapper l'occasion, qui paraît opportune.

Avec la conviction de servir d'intermédiaire commode entre l'inventeur, l'ouvrier isolé et le négociant, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ouvre un concours de jouets et de tous articles propres à récréer l'enfance.

1. Ce concours est ouvert à toute personne de langue française.

2. Les modèles des articles que l'on voudra exposer seront reçus dès lundi prochain, 25.

3. Les modèles seront groupés d'après leur composition : papier-mâché — bois — cuir — tissu — celluloïde — métal — composés.

4. Les exposants de modèles qui sont une invention voudront bien se procurer à l'avance, du bureau fédéral des inventions, un brevet ou, à tout le moins, un *caveat*.

5. Les exposants de modèles, qui sont prêts à satisfaire à des commandes pour le commerce, voudront bien faire connaître leurs prix par pièce, par douzaine, par grosse.

6. Le 20 décembre, jour de la fermeture de cette exposition, un jury d'honneur, désigné par la Société Saint-Jean-Baptiste, décernera des prix. Les récompenses iront aux modèles qui réunissent le mieux ces trois qualités: *ingéniosité — bel aspect — bon marché.*

Le Secrétariat de la Société, répond à toute demande de renseignement au sujet de ce concours-exposition et se met à la disposition des intéressés.

LA "REVUE ACADIENNE" ET LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

En janvier 1917, le docteur E.-D. Aucoin, Acadien par la naissance et par l'éducation, fondait à Montréal une revue qu'il destinait à maintenir un contact de plus en plus large entre l'Acadie et le reste du Canada français: c'était la *Revue Acadienne*... qui vit encore. Aujourd'hui, son fondateur-directeur, assuré plus que jamais de la raison d'être de son entreprise, invite la Société Saint-Jean-Baptiste à poursuivre l'oeuvre qu'il a si bien commencée.

Qui connaît la franche sympathie que notre Société porte à tout ce qui est acadien, aura deviné comment elle a reçu la proposition de M. Aucoin. La *Revue Acadienne* ne mourra pas : elle est d'ores et déjà fusionnée au nouvel organe de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont la publication commencera dès janvier prochain,; nous voulons parler de la *Revue Nationale*, développement du *Petit Canadien*.

Pour attester des bons sentiments que notre Société porte à l'Acadie française, les deux prochaines livraisons du *Petit Canadien* seront servies à tous les abonnés de la *Revue Acadienne*, et la future *Revue Nationale* s'intéressera d'une façon toute particulière des choses d'Acadie. Enfin, les collaborateurs de l'une et de l'autre publication voudront bien considérer la *Revue Nationale* comme le continuateur autorisé du programme cher à la *Revue Acadienne*.

La Direction

NOS COLLABORATEURS

M. Léon Lorrain. *L'hommage que notre Société a voulu rendre à la mémoire du vaillant Paul-Emile Lamarche est signé par M. Léon Lorrain, ami du regretté disparu. M. Lorrain est le secrétaire de la Chambre de Commerce et professeur de correspondance française à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.*

M. Lionel Léveillé *nous donne, lui aussi, un article nécrologique, sur son ami et collègue de l'Ecole littéraire, Charles Gill. Notre collaborateur, mieux connu comme poète, — Englebert Gallèze, — est l'auteur de la* Claire fontaine (1913). *Le* Petit Canadien *donnera prochainement une pièce de vers de ce poète délicat.*

M. Albert Dreux, *qui nous offre dans* Soir en forêt *la chose rare qui s'appelle un sonnet irréprochable, est le plus jeune des membres de l'Ecole littéraire. Il a publié un volume de vers, les* Soirs, *en* 1910.

Le Père Louis Guertin, c. s. c., *vice-président de l'Université du collège Saint-Joseph-de-Memramcook, en Nouveau-Brunswick, a prononcé l'été dernier, au congrès des instituteurs de cette province, un plaidoyer en faveur de l'enseignement du français, que nous avons tenu à reproduire, et que nous ferons lire à nos compatriotes anglophones, dans tous les coins du pays.*

M. Benjamin Sulte *a le secret d'instruire en amusant. Voilà soixante ans que ce merveilleux polygraphe produit sans se reposer. Il serait curieux de savoir combien d'articles— articles de documentation, d'humour, de combat — cet homme écrit chaque jour. Et pourtant, il est le modèle des fonctionnaires. C'est lui qui a trié, au ministère de la Milice, depuis quatre ans, dans la liste funèbre des Canadiens tombés sur le champ de bataille, les noms de tous ceux qui appartenaient à notre nationalité. Nos jeunes lecteurs liront avec intérêt l'ouvrage que M. G. Melchelosse a consacré à notre collaborateur*: Benjamin Sulte et son oeuvre.

A. H.-G. *Ces trois initiales abritent une haute personnalité ecclésiastique du pays acadien. C'est pour respecter son désir que notre revue fait exception à la règle qu'elle s'est imposée de ne donner asile qu'à des articles signés.*

LES NOUVEAUX LIVRES

Le Petit Séminaire de Montréal, par l'abbé Olivier Maurault, p.s.s., 1 vol., 9¼ x 6¼, 240 pp., illustré. — Librairie L.-J.-A. Derome, limitée, Montréal, 1918.

J'ai éprouvé un réel plaisir à lire *Le Petit Séminaire de Montréal,* d'Olivier Maurault, prêtre de Saint-Sulpice. Ce livre n'est pas un aride palmarès, quoi qu'il en ait un peu l'air avec son frontispice orné du médaillon-insigne collégial "M". C'est ainsi qu'un genre qui, en général, s'alourdissait de banalités, va retrouver par la force d'un historien précis et muni de renseignements inédits, la faveur d'un public avide de connaître l'origine de notre système d'études classiques dans la grande région de Montréal.

Et comme nous avons pris l'habitude d'établir un lien de parenté entre l'institution collégiale et les élèves qui ont séjourné dans son sein, nous avons la preuve indéniable, par ce livre, que le petit séminaire de Montréal est la mère de presque toutes les *Alma Mater* de la région *montréaliste*, pour me servir de l'appellation même de l'auteur. De ce séminaire sont sortis les prêtres qui ont fondé les autres collèges dans cette région qui va des Trois-Rivières à l'Ontario, et de la frontière américaine à la ligne du nord. Dès le début, M. Curateau, ce pionnier de l'instruction, ici, donnait espoir à la race avide d'apprendre, et stimulait déjà l'émulation à fonder d'autres collèges. Ecoutez ce que dit de lui le premier poète canadien-français qui ait osé, en 1830, publier un volume de vers de 176 pages; le rythme est lourd, les rimes sont éculées, mais le fond de cette prétendue poésie est sincère:

> Bientôt, nous jouirons d'un horizon moins sombre ;
> Déjà des gens instruits je vois croître le nombre;
> Déjà, Brassard, [1] suivant les pas de **Curateau,**
> Donne au district du centre un collège nouveau.

[1] Note de Bibaud lui-même: " Feu Messire Brassard ne fut pas à proprement parler, le fondateur du Collège de Nicolet, mais d'une Ecole devenue Collège ou Petit-Séminaire ".

Et ce n'est pas tout. Ecoutez maintenant l'auteur (M. l'abbé Maurault), à la page 82 : " Déjà leur influence (MM. Houdet, Rivière, Satin, professeurs de renom venus d'Europe), avait été grande au début de ce siècle, non seulement sur leurs élèves, mais encore sur les autres collèges que fondèrent leurs élèves: Sainte-Thérèse, Saint-Hyacinthe, Saint-Laurent.". Et puis ces anciens élèves ne sont pas partis

les mains vides. MM. de Saint-Sulpice leur ont donné, en outre de la formation supérieure, copies des règlements clairs et ordonnés de leurs Académies, de leurs Congrégations, que nous trouvons fonctionnant dès le début dans ces nouveaux collèges. Les palmarès même du petit séminaire de Montréal ont servi de modèles à ces nouveaux venus, et je n'en veux pour preuve que ces mots: "la maison est un petit séminaire où l'on ne refuse pas absolument de recevoir les jeunes gens laïques qui en acceptent l'esprit et la règle ". Ceux des autres séminaires ne se rappellent-ils pas d'avoir lu ces mêmes mots dans les palmarès de fin d'année? N'y eut-il pas jusqu'à l'institution des théâtres de collèges qui nous est venue de cette même source féconde? Mais où la mère, par scrupule sur ses vieux jours, s'est abstenue, les filles n'ont cessé de développer ce genre, ne croyant pas déroger aux lois morales; et voulant conserver cette belle tradition, elles ont ainsi aidé à la bonne diction et au maintien aisé et libre des élèves devant une foule.

Les trois premiers chapitres: " Les origines ", " Les déplacements ", " Les études ", et peut-être les premières pages du chapitre des " évènements ", sont d'un intérêt général pour tous ceux qui s'occupent des débuts de nos études classiques, ici. Les autres chapitres ont très peu d'attrait pour ceux qui n'ont pas eu l'honneur de se promener sous l'ombrage du " bois sacré " du mont Royal. Nous comprenons, cependant, tout ce qu'ils doivent procurer de charmes aux fidèles observateurs de ce " coutumier " qui ressemble quelque peu à la règle de saint Benoît.

Nous félicitons M. l'abbé Maurault, un peu moins modeste que ses anciens maîtres, de nous avoir livré ces renseignements importants sur le début de nos études secondaires. C'est bien assez que, par trop grande modestie, peut-être coupable aux yeux de l'histoire, on ait laissé perdre " L'Histoire et description du Collège de Montréal ", manuscrit de M. Roux, ancien supérieur de Saint-Sulpice au commencement du siècle dernier, ainsi qu'une traduction en anglais du même ouvrage, par le docteur Meilleur.

L'auteur a le grand mérite d'avoir mis de l'ordre dans une foule incohérente de faits très particuliers. Il nous reste cette pensée que, si le petit séminaire de Montréal est parti d'un lieu peu inspirateur de génies, de déplacements en déplacements, il s'est enfin accroché au flanc de notre mont Royal, où, entouré des mânes évocateurs des grands fondateurs, il ne lâchera pas de sitôt sa prise sur les esprits français de ce pays.

Quant au style, c'est le style de l'historien à la manière de Fustel de Coulanges: sec, précis, dénué de tout ornement. C'est peut-être dans

le genre fixé, arrêté par les historiens actuels; mais il nous a semblé que, pour un fils qui raconte l'histoire de sa mère, c'est un peu froid. *Amant alterna camenae,* a dit Virgile: les Muses aiment les chants alternés. Nous aurions aimé le récit de quelques scènes larges d'amitié, comme celles qui ont dû se produire au début de cette institution séculaire, alors que les vaillants professeurs-fondateurs avaient à s'unir dans la lutte contre l'autocratie anglaise avide de confisquer leurs immenses biens; le récit d'anecdotes qui restent impérissables dans la mémoire de tous les collégiens; la production des meilleures compositions littéraires — celles des professeurs et des élèves — qui honorent l'instigateur et l'auteur. C'est ainsi que nous aurions aimé à lire les poèmes de l'abbé Paul Denis, ancien directeur de ce séminaire, un des meilleurs versificateurs de son temps qui, outre deux élégies, une sur la mort de l'élève Milton, l'autre sur " l'Incendie de Montréal le 8 juillet 1852 ", a composé un poème de près de 600 vers d'une haute envolée philosophique: " Le Canada conservé par la Foi ". L'abbé Billaudèle, autre ancien directeur, fut encore un poète dont les vers nous auraient charmés, sans doute.

Mais M. l'abbé Maurault n'a pas voulu se laisser distraire par les Muses, et, dans un ordre scolastique, il a préféré tout dire, avec même une trop grande profusion de détails: rien n'est oublié, jusqu'au nombre de fenêtres des ailes, la hauteur des perrons.

L'auteur nous y invitant dans sa préface, nous en profiterons pour lui demander que,dans une seconde édition, il veuille bien étendre les premiers chapitres qui contiennent l'historique de la fondation du Petit Séminaire de Montréal, en y ajoutant l'historique des luttes avec les autorités anglaises et la biographie complète de ces professeurs distingués, de M. Curateau à MM. Houdet et Rivière, qui ont placé nos études classiques sur des assises inébranlables.

Montréal, 19 novembre 1918. J.-Albert Savignac

La Tuberculose, maladie contagieuse, évitable et curable, par le docteur L.-F. Dubé, lauréat de la Société Internationale de la Tuberculose de Paris. 1 vol. in-8, 76 pp., 1918. — Chez l'auteur, à Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata), Qué., et chez les grands libraires. Prix, 25 sous, *franco*, 28 sous, le cent, $20.00.

Bien des fois déjà, nous avons parcouru des brochures portant le même titre et invariablement,la lecture terminée,notre déception n'était

pas mince! Et nous nous demandions: "Qu'y a-t-il de vraiment pratique à retenir de ce volume ? " ou bien: " Ce livre peut-il intéresser d'autres personnes que les spécialistes ? "

Aussi c'est avec une certaine prévention que nous avons abordé la lecture du livre du docteur Dubé. Se tiendrait-il comme les autres, dans les hauteurs de la science, j'allais dire spéculative? serait-il comme tant d'autres simplement théorique? Pourtant, malgré cette prévention, dès les premières pages, nous avons été capté! Enfin, voici un manuel pratique, qui devrait être vulgarisé, placé entre les mains de tout le monde, et surtout de nos écoliers et écolières.

Le livre, divisé en trois parties, comme l'indique son titre, prouve, avec des mots que tout le monde peut comprendre, ce qu'il prétend prouver, et les conseils qui y sont donnés peuvent être suivis pour ainsi dire par tout le monde. Il faudrait que ce livre, nous le répétons, fût mis entre les mains de tous, tuberculeux ou tuberculisables, et que ses conseils fussent mis en pratique. Alors nous verrions sans aucun doute diminuer les ravages de la *peste blanche.*

Clarence Creek (Russell). Dr Paul-Emile Rochon

Moïse Joessin. — Les rudes, par Louis-Joseph Doucet. Un petit vol. 5 x 7.—Chez l'auteur, 142, rue des Franciscains, à Québec, 1918.

Il n'a pas fallu attendre l'apparition de ce dernier venu des livres de M. Doucet, pour se rendre compte que cet homme pense et s'exprime avec originalité. *Moïse Joessin*, c'est la biographie d'un fier-à-bras, au coeur d'or, un " pays " du chantre de la *Chanson du passant.* L'auteur a des souvenirs qu'il évoque avec une verve et un entrain des plus agréables; mais pourquoi ces fautes de typographie et d'autres, qu'un peu de réflexion aurait suffi à effacer?

Le Terroir. — Salut à cette nouvelle revue mensuelle, qui est l'organe d'une jeune et vaillante société d'étude québecoise: la Société des Arts, Sciences et Lettres. Les deux premières livraisons qui en ont paru ne laissent pas de doute sur l'excellence de sa collaboration. Remarquables articles de MM. Damase Potvin, G.-E. Marquis, J.-S. Blais, Georges Maheux, des vers de M. Joseph Patry, etc.

AVIS

Aux membres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Nos sociétaires voudront bien ne pas oublier que la contribution annuelle doit être acquittée le ou avant le 1er janvier (Art. 17 des Règlements).

Vous serez le bienvenu chez le trésorier de votre section.

Le directeur des sections,

PHILIPPE LACANIÈRE

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

EN 20 ANS RENTIER !

Soyons solidaires

La mutualité de rente constitue l'école de la fraternité, le chemin de l'aisance, le couronnement de l'épargne et le gage assuré de la sécurité et de l'indépendance.

La Caisse Nationale d'Economie, administrée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, est l'unique association qui réalise ce type parfait de la mutualité intégrale, parce que ses sociétaires sont seuls intéressés au progrès de la Société, les seuls *actionnaires*, les seuls *maîtres*, les seuls *propriétaires* du *capital qui est inaliénable*, et ses administrateurs ne sont que des mandataires choisis par eux et parmi eux. Hommes, femmes et enfants de tout âge peuvent y appartenir; il n'en coûte *qu'un sou par jour*.

Puisque notre Société est essentiellement mutuelle et que nous sommes solidaires du succès de l'oeuvre entreprise, il faut faire appel à tous les sociétaires de la *Caisse Nationale d'Economie* en faveur d'une propagande ininterrompue, dans le cercle de leurs connaissances. Il ne suffit pas, en effet, pour faire oeuvre de bon mutualiste, de s'enrôler dans une société et de payer régulièrement ses cotisations; il faut s'instituer propagandiste de l'oeuvre que, par son adhésion, on a reconnue avantageuse; il faut la faire connaître et la recommander à

ses voisins et amis. Comme il a été dit plus d'une fois, la propagande est aussi bien dans l'intérêt individuel de chaque affilié que dans l'intérêt général de la Société ; car nos amis ne doivent jamais perdre de vue que l'importance de la rente qui sera allouée, — le paiement commencera l'an prochain, — est proportionnelle à l'importance du capital accumulé. Plus il y aura de membres, et plus la pension sera forte. Voilà la vérité, que chacun doit avoir gravée dans son esprit. En suivant cette règle de conduite, nous rendrons notre Société prospère et influente, et la nationalité canadienne trouvera le prestige et les avantages qu'elle est en droit d'attendre.

Demandez des renseignements aux percepteurs de votre paroisse ou adressez-vous à

ARTHUR GAGNON,
administrateur.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS D'OCTOBRE 1918

RECETTES :

Balance au 30 septembre 1918		$31,049.13
Versements Classes "A" "B" "C" "D" "E"		
$7,925.00 $2,084.50 $120.00 $18.00		10,147.50
Intérêt sur contributions mensuelles		1.95
Commission scolaire de Rigaud, intérêt	$ 650.00	
— — amortissement	100.00	750.00
Ville de Roberval, intérêt	$ 144.67	
— amortissement	20.79	165.46
Ville de Roberval, intérêt	$1,904.23	
— amortissement	381.17	2,285.40
Ville de Nicolet, intérêt	$ 296.66	
— amortissement	309.84	606.50
Ville de Dorion, intérêt		1,050.00
Ecoles séparées, Nepean B., intérêt		150.00
Cité de Montréal, intérêt		3,000.00
Commission scolaire de Longueuil, intérêt	$ 575.13	
— — — amortissement	80.37	655.50
— — — intérêt	$1,941.64	
— — — amortissement	91.36	2,033.00
Cité de Verdun, intérêt		600.00
Ville de Saint-Michel, intérêt		1,500.00
— de Victoriaville, intérêt	$2,361.59	
— — amortissement	369.61	2,731.20
Canton de Windsor, intérêt	$ 286.56	
— — amortissement	41.19	327.75
Ville de La Salle, intérêt		1,250.00
Intérêts sur dépôts en banques		139.77
Intérêts sur débenture payée en retard		4.00
		$58,447.16

DÉBOURSÉS :

Escompte mensuel	$ 69.10	
Débentures, Cité de Montréal	24,500.00	
Remboursement de décès, paiement par anticipation	7.50	24,576.60
Balance en banques		$33,870.56

CAPITAL INALIENABLE AU 31 OCTOBRE 1918

PRÊTS :

Comm. Scol. Côte S.-Louis....	$20,000.00	*Report*.....$899,517.33	
Oeuvre et fabrique de la paroisse de Labelle	17,739.73	Mun. Laval-des-Rapides	39,018.00
Mun. du canton de Maniwaki.	7,333.80	— Rapide-de-l'Orignal	9,838.96
Comm. scolaire Shawinigan...	10,267.49	Oeuvre et fabrique de St-Raphael de-Burbidge	10,000.00
Ecoles séparées, Alfred, Ont..	800.00	— — de St-Gabriel-de-Bouchette	10,000.00
— — Nepean, B. .	3,000.00	— — le paroisse de Gracefield .	10,000.00
Mun. de Jonquières.....	24,129.30	Gouvern. de la Puissance....	4,875.00
— Sturgeon Falls	25,668.25	Mun. St-Alexis-de-la-Gr.-Baie..	28,911.00
— Sudbury, Ont.	9,285.92	— Ville St-Michel	45,000.00
Comm. Scol. de Rigaud.....	6,058.88	— Ville de Lasalle	42,500.00
Ville de Roberval	5,765.94	Oeuvre et Fabrique Montréal-Est	9,000.00
— Victoriaville	94,094.08	Mun. Ville de Dorion.....	40,320.00
2e Div. Co. Lac Saint-Jean...	5,308.00	Oeuvre et Fabrique St-Rédempteur de Hull	50,000.00
Mun. du village de Warwick..	13,800.00	Mun. Ville de Roberval.....	58,210.40
Syndics Ecole de Danville.....	4,978.46	Comm. Scol. de Longueuil....	59,651.45
Mun. du canton de Windsor..	11,421.09	Mun. Ville de Nicolet.....	8,817.92
Oeuvre et Fabrique Saint-Sacrement, Lachine	20,000.00	Orphelinat Catholique de Mtl.	135,000.00
Comm. Scol. de Longueuil....	22,924.49	Comm. Scol., Ville de Rigaud.	9,900.00
Municipalité d'Asbestos	37,355.23	Corp. Ecole Polytechnique	134,231.35
Oeuvre et fabrique de St-Stanislas (Mtl)	122,326.67	Comm. des Ecoles Cath., Mtl..	5,000.00
Société S. Jean-Bte, Montréal.	220,000.00	Cité de Montréal.....	122,500.00
Comm. Scol. Rivière St-Pierre.	95,260.00	— Verdun	48,430.00
— — Tétreaultville	22,500.00	Intérêts dus	7,580.06
Comm. Scol. St-Jean-Berchmans	67,500.00	En banques	33,870.56
Oeuvre et Fabrique Sainte-Philomène, Rosemont	32,000.00		
A reporter.....$899,517.33		Total.....$1,822,172.03	

ARTHUR GAGNON, administrateur.

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois d'octobre 1918		Moyenne par semaine	
1	Albert Thinel	1	F.-X. Cabana
2	J.-B. Ricard	2	J.-F. Côté
3	Raoul Cousineau	3	J.-B. Ricard
4	Eudore Rousseau	4	R. Cousineau
5	J.-B. Johnson	5	Albert Thinel
6	F.-X. Cabana	6	J.-A. Beauparlant
7	J.-H.-R. David	7	J.-H.-R. David
8	J.-I. Piché	8	J.-B. Johnson
9	D. Buisson	9	J.-I. Piché
10	J.-A. Beauparlant	10	Eudore Rousseau
11	J.-F. Côté	11	D. Buisson
12	O. de Lottinville	12	O. de Lottinville

J.-ARTHUR DUBÉ, *Directeur du Recrutement.*

Tél. Main 2064 (bureau) Tél. Westmount 2541 (domicile)

S.-RAOUL GAUTHIER

Commissaire
Courtier d'assurances

IMMEUBLE MONTREAL TRUST
11, place d'Armes . . . Montréal

Tél. Bell: MAIN 494

EDMOND HURTUBISE
Courtier
d'assurances

Chambre 77, immeuble " GUARDIAN "
160, RUE SAINT-JACQUES . . . . . MONTRÉAL

La Royale, Limitée

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
ET CONTRE L'INCENDIE

Wm. MACKAY, gérant général J.-H. LABELLE, gérant-adjoint

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers.

ACTIF : AU-DESSUS DE $125 000 000

Bureau : IMMEUBLE DE LA COMPAGNIE
Place d'Armes, Montréal
REPRÉSENTANTS À MONTRÉAL :
Hurtubise & Saint-Cyr
AGENCE ÉTABLIE EN 1860
Téléphone : MAIN 1287

COURTOIS FRÈRES, ASSURANCES

Successeurs de Joseph Courtois — Bureau établi en 1890

263, RUE VISITATION — Tél. EST 985

Bureau: Western Assurance Co., **61**, Rue Saint-Pierre — Tél. Bell: MAIN **507**

GEORGES TANGUAY
COURTIER D'ASSURANCES

Domicile: **1445**, RUE PAPINEAU . . . . . MONTRÉAL
Tél : Saint-Louis **4108**

ÉDITIONS DE LA SOCIÉTÉ

RECUEIL-SOUVENIR DES FÊTES DU 75e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION S.-JEAN-BAPTISTE. In-8, 387 pp., illustré, 40 sous, *franco* 50 sous.

LA CORVÉE, deuxième concours littéraire de la Société, 1917. In-8, 240 pp., illustré. 75 sous; *franco,* 85 sous.

FLEURS DE LYS, troisième concours littéraire de la Société, 1918. In-8, 160 pp., illustré. 60 sous, *franco,* 70 sous.

L'HISTOIRE ACADIENNE. Conférence de M. l'abbé Lionel Groulx. In-16, 32 pp., avec carte et gravure. *Franco,* 10 sous.

VERS LES TERRES NEUVES, par le R. P. Alexandre Dugré, s. j., In-16, 64 pp., édition de propagande. 5 sous, *franco.*

UN APPEL AUX PATRIOTES. Tract de propagande. 16 pp., 5 sous, *franco.*

OCCASIONS: *a*) La *Corvée,* l'*Histoire acadienne* et les *Fleurs de lys, franco,* $1.50.

b) Le *Recueil-souvenir,* l'*Histoire acadienne* et les *Fleurs de lys, franco,* $1.00.

Conditions spéciales aux maisons d'enseignement et aux commissions scolaires.

Au Secrétariat, Monument National, 296, rue Saint-Laurent, Montréal.

DISPONIBLE

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé	$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve . . .	7,700,000
Total de l'actif	44,500,000

DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président
l'hon. F.-L. Béique, vice-président
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonnar
Beaudry Leman, gérant général
Yvon Lamarre, inspecteur

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL
Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques
F.-G. Leduc, gérant

187 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA
42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Constituée en corporation par le Parlement, en juillet 1900

Capital autorisé : $2,000,000.00

Capital versé et surplus au 31 décembre 1916 : $1,700,000.00

Actif total : au-delà de $21,000,000.00

Siège central : 7 et 9, place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Sir Hormisdas LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président : M. W. F. Carsley, capitaliste, Tancrède Bienvenu, administrateur, de la Lake of the Woods Milling Co.

M. G.-M. Bosworth, vice-président du Canadian Pacific Ocean Services Limited.

L'hon. Némèse Garneau, C. L, Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée.

M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un **Comité de Censeurs**, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Président : Sir ALEXANDRE LACOSTE, C. R., Ex juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président : l'hon. NarcissePérodeau, N. P. ministre sans portefeuille du Gouvernement provincial, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.

M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

34 succursales dans les Provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar ($1.) seront acceptés au Département d'Epargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS — *New York* : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston* : National Shamut Bank. *Chicago* : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale. Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais, Koan, Priv. Oesterreicheshe Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

La Société Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser de 25 sous à $3.00 par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MÉDICAL

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'État)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTRÉAL.

60 000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ: près de $ 2 000 000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT À PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste (Caisse Nationale d'Economie), prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débentures françaises ou bilingues.

Administrateur	Arthur Gagnon
Directeur du recrutement. .	J.-Arthur Dubé
Inspecteur	J.-I. Couture
Inspecteur	Alexis Côté

Arbour et Dupuis, imprimeurs-éditeurs, 249 est, rue Lagauchetière, Montréal.